

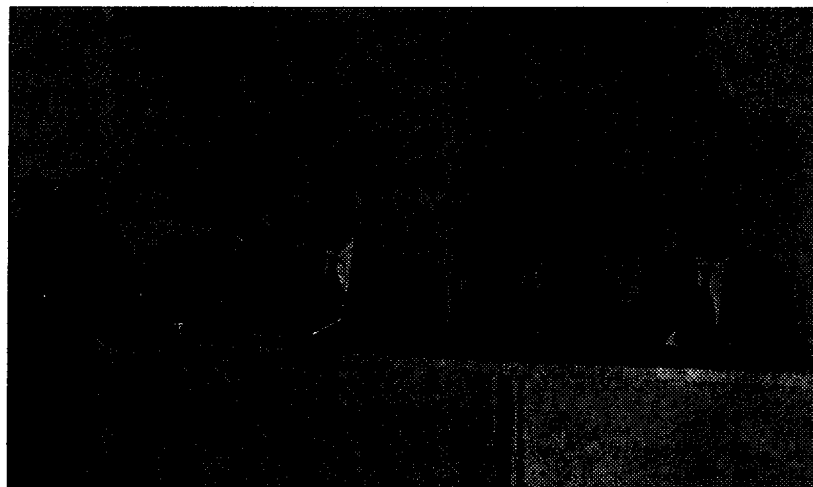
Un outil pour améliorer les performances du secteur

Les travaux de l'atelier de validation du plan stratégique de développement des ressources humaines du ministère de la Santé et des Affaires Sociales ont démarré mercredi matin à Nouakchott.

Cette stratégie vise la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines en harmonie avec les programmes sectoriels, en particulier l'élargissement de la couverture sanitaire, la formation adaptée en qualité et en quantité de tous les employés du ministère. Elle porte aussi sur la consolidation et le renforcement des établissements de formation, surtout au niveau de la formation continue, ainsi que la garantie de justice au niveau du suivi et de l'évaluation des employés du ministère à tous les niveaux.

Le plan prévoit également la mise en place d'un système d'incitation des fonctionnaires du département, dans le cadre d'une action nationale visant l'amélioration de la qualité des services sanitaires et la mise en place d'un système informatisé et spécialisé dans la gestion des ressources humaines et d'un cadre juridique et organisationnel de gestion du personnel.

Ouvrant les travaux de l'atelier, M. Saadna Ould Bahaida, ministre de la Santé et des Affaires Sociales a prononcé un mot dans lequel il a indiqué que l'ouverture des travaux de cette rencontre intervient quelques jours après la célébration, par notre pays, de la journée mondiale de la santé sous le thème "ressources humaines pour la santé". Il a ensuite précisé que la problématique



des ressources humaines occupe une place de choix au sein des politiques nationales de développement qui font de l'investissement dans ce domaine le meilleur moyen pour atteindre des objectifs stratégiques.

Le ministre a encore ajouté que, dans ce cadre, la politique nationale d'action sanitaire et sociale pour la période 2006-2015 adoptée par le gouvernement, accorde un intérêt particulier au développement des ressources humaines en vue d'améliorer les performances du secteur.

Il a précisé que l'analyse de la situation des ressources humaines au cours de la période précédant le changement du 3 août 2005 fait ressortir plusieurs insuffisances et inadéquations.

Ceci s'explique, a-t-il noté, par l'absence d'un plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines, par l'insuffisance quantitative et qualitative de toutes les catégories (infirmiers, sages femmes, tra-

vailleurs sociaux, médecins, etc.) et de la formation de base.

Pour relever ces défis, notre stratégie qui visera à améliorer le rendement des ressources humaines se caractérisera, a dit le ministre, par le dynamisme et la continuité, tenant compte des acquis mais aussi de l'amélioration des insuffisances constatées.

Le ministre a, enfin, noté que la validation de ce cadre stratégique permettra de garantir la disponibilité permanente de personnels qualifiés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, conformément aux normes nationales.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, des Affaires économiques et du Développement et de la Fonction Publique et de l'Emploi ainsi que des représentants de l'OMS et de l'UNICEF et de cadres du département. ●